

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.\*
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 001604

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : TADILI SIDI HAMID

Date de naissance : 16.07.1949

Adresse : 06, AV Abdelkrim EL KHATTABI - Rabat

Tél. : 06.61.39.14.84 Total des frais engagés : 2700,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TADILI Jawad  
Anesthésie-Réanimation  
CHU - Ibn Sina - Rabat

Date de consultation : 20/01/2023

Nom et prénom du malade : TADILI SIDI HAMID Age : 78 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

AVC 18 FEV. 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 20/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

DR TADILI Jawad  
Anesthésie-Réanimation

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2023			G	Dr. TADILI Jawad Anesthésie-Réanimation CHU de Djerba

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>CLINIQUE INTERNATIONALE RIA ANNAKHIL</b> Bldc n°14, Av. Annakhil Hay Riad, Rabat Tél : +212 537 542 000 E-mail : contact@pira.ma <b>INPE : 100062884</b>	21/01/23	1 P. cérébrale	2700.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

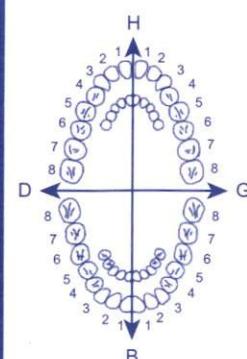
#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODE.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



#### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



Urgent

Dr. TADILI Jawad  
Anesthésie-Réanimation  
CHU - Ibn Sina Rabat

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
**Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina**  
Hôpital Ibn Sina



المملكة المغربية  
وزارة الصحة

Urgent

ተ.ሸላም+ | አርሱስ  
ተ.ሸልዕት+ | ተለይ  
መ.አድራሻ መ.አድራሻ ወከመ.አድራሻ  
መ.አድራሻ ወከመ.አድራሻ

le20/01/2013

MR TADIL; SIDI HANID

## Faire sup-

JRM Giebelre

**POLYCLINIQUE INTERNATIONALE  
RIAD ANNAKHIL**  
Secteur 11, Bloc N°14, Av. Annakhil  
Hay Riad - Rabat  
Tél : +212 537 542 000 (23)  
E-mail : contact@pira.ma

**Dr. TADILI Jawad**  
Anesthésie-Réanimation  
CHU de Tunis = RAK

Patient de 43 ans ayant comme antécédents :  
HTA mal suivi avec plusieurs épisodes d'AVCI sous Coperix + ASA II + Bétabloquant qui présente depuis 8 jours une hémisomatose droite avec trouble de l'équilibre et difficulté de la marche le tout accompagné de pic Tensiométrique suscité E3/2 une IRM cérébrale est nécessaire pour éliminer une cause hémorragique et exclure une éventuelle AVCI cérébrale.

Tél. : +212 537 67 51 55 - الهاتف : E-mail : chu.cc.ibnsina@sante.gov.ma - Fax : +212 537 67 51 55



**Polyclinique  
Internationale  
Riad Annakhil**



INPE : 100062884

**FACTURE N° 202301249**

RABAT Le : 21-01-2023

page 1 / 1

**Identification**

N° Dossier : 23A21102951      N°IPP : 073383/23  
**Nom & Prénom :** M. TADILI SIDI HAMID  
 C.I.N. : A24151  
 Date Naissance : 16-07-1949  
 Adresse : RABAT

**Organisme :** Payant  
 ICE :

**Période d'hospitalisation**

Date Entrée : 21-01-2023

Date Sortie : 21-01-2023

**Médecin traitant**

DR. TADILI JAWAD

**Traitemen**

Radiologie

RADIOLOGIE	Prestations	Observation	Qté	Prix U.	L.C.	Coef	Total
IRM CEREBRALE			1	2 700,00			2 700,00
<b>Sous Total</b>							<b>2 700,00</b>
<b>TOTAL PARTIE CLINIQUE</b>							<b>2 700,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>2 700,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de : **DEUX MILLE SEPT CENTS DIRHAMS**

Modalité de paiement	Ref Cheque	Montant	Solde
TPE		2 700,00 Dh	0,00 Dh

**POLYCLINIQUE INTERNATIONALE  
RIADI ANNAKHIL**  
 Secteur 11, Bloc N°14, Av Annakhil  
 Hay Riad - Rabat  
 Tél : +212 537 542 000 (23)  
 E-mail : contact@pira.ma



## CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE

Date : 21/01/2023  
Nom du patient (e) : Mr TADILI SIDI HAMID  
Nom du médecin : Pr TADILI JAWAD

### IRM cérébrale

#### Technique :

- Examen réalisé en coupes sagittales T<sub>1</sub>, axiales T<sub>2</sub> et diffusion, et coronales T<sub>2</sub> et Flair.
- Complément par une séquence 3D T<sub>1</sub> après injection de contraste paramagnétique

#### Résultats :

- Présence de lacunes ischémiques sequellaires en franc hypersignal T<sub>2</sub>, hyposignal T<sub>1</sub> et FLAIR sans traduction à la diffusion de la SB péri ventriculaire et centre semi ovale prédominant à gauche. Il s'y associe une leucopathie vasculaire diffuse.
- Plage lésionnelle ischémique sub-aigüe en hypersignal T<sub>2</sub> et FLAIR, hypersignal diffusion avec ADC bas au niveau protubérantiel gauche.
- Sillons corticaux modérément élargis avec une prédominance gauche.
- Présence de quelques micro spot hémorragiques en hyposignal T<sub>2\*</sub> thalamiques droits, capsulaires internes gauches et temporal.
- Les structures de la ligne médiane sont en place.
- Les ventricules sont de taille et de morphologie normale.
- Les citermes de la base et les angles ponto-cérébelleux sont libres.
- La séquence TOF met en évidence un aspect irrégulier des branches du polygone de Willis notamment le tronc de la sylvienne gauche et de l'artère cérébrale postérieure gauche avec hypoplasie de l'artère vertébrale droite.

#### Conclusion :

- AVCI subaigu dans le territoire vertébro basilaire (protubérantiel gauche)
- AVCI lacunaires sequellaires dans les territoires des sylviennes prédominant à gauche.
- Leucopathie vasculaire.
- Micro-bleeds bilatéraux pouvant rentrer dans le cadre d'une micro angiopathie.
- Surcharge athéromateuse des branches de polygone de Willis sub-sténosante au niveau de la sylvienne gauche et l'ACP gauches

Pr. EL HASSANI Moulay Rachid

Radiologie

INPE : 101110732

Pr. EL HASSANI / Dr As Annakhl

NB : Lien pour visualisation de l'examen : <https://ris.pira.ma/images>

Identifiant : HIS019994478254 // Mot de passe : HIS73383

